

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE**

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Emis le **30 JUIN 2025**

Pour les prestations de :

**Recrutement d'un consultant (cabinet) pour la réalisation de l'audit
environnemental et social (E&S) interne annuel des projets et
programmes de portefeuille Objectifs de Développement Durable
(ODD) au niveau de l'ADET**

Avis à Manifestation d'Intérêt N° : PI_DO_111288

Source de financement : Budget National

Gestion : 2025

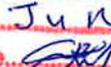
Imputation budgétaire : ligne 1.2.3.34 du PTA 2025

ACCORD DE PRET : NA


Le Délégué de Contrôle

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

Jun 2025


BON A LANCER
Retiré le **22/06/25**
Nom **KD TS**
Prénom **Junior**
Signature 

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC

Projet : Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET)

Objet : Recrutement d'un consultant (cabinet) pour la réalisation de l'audit environnemental et social (E&S) interne annuel des projets et programmes du portefeuille Objectifs de Développement Durable (ODD) au niveau de l'ADET

Référence du marché : PI_DO_111288

Avis N° 008 -2025/PR/ADET/PRMP/SP-PRMP du 30 JUIN 2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 juin 2025.
2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer ses activités au titre de la gestion 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le **recrutement d'un consultant (cabinet) pour la réalisation de l'audit environnemental et social (E&S) interne annuel des projets et programmes du portefeuille Objectifs de Développement Durable (ODD) au niveau de l'ADET.**
3. Les prestations portent sur toutes les mesures qui doivent être mises en œuvre pour assurer le meilleur fonctionnement des sous-projets sur les aspects environnementaux et sociaux. L'audit environnemental et social des sous-projets portera sur l'évaluation de la conformité des activités du projet avec les normes et réglementations en vigueur, notamment celles de la législation Béninoise et des exigences des PTF.

L'audit couvrira les aspects suivants :

- l'analyse de la mise en œuvre des engagements environnementaux et sociaux des sous-projets ;
- l'examen de la qualité des mesures de gestion environnementale et sociale en place et leur efficacité;
- l'identification des risques non anticipés et la formulation de recommandations pour renforcer la durabilité des sous-projets.

Pour couvrir convenablement l'étendue de sa mission, le cabinet devra :

- organiser une réunion d’ouverture de l’audit avec l’ADET afin de discuter des objectifs de la mission, du programme de travail, de la documentation nécessaire, des mesures à prendre pour la disponibilité de l'ensemble des acteurs concernés, etc. ;
- organiser des activités de mobilisation des parties prenantes auprès des communautés, des populations bénéficiaires locales, des PAP et des autres personnes potentiellement impactées afin de déterminer leur implication effective dans les sous-projets ;
- S’assurer que ces activités incluent les femmes et les personnes vulnérables ;
- examiner les documents clés suivants : le MGP, les rapports trimestriels, les rapports périodiques d'activités, courriers de validation de l’ABE, les rapports de suivi et d'évaluation etc.
- Évaluer la capacité institutionnelle de l’ADET à gérer les impacts E&S du projet et s'assurer qu'elle est conforme aux exigences des instruments de sauvegardes élaborés ;
- effectuer des vérifications sur des sites d’intervention des sous-projet et leurs voisinages afin de recueillir toutes les preuves possibles d’audit ;
- identifier tous les cas de non-conformités et objets de préoccupations et proposer pour chaque cas, des mesures correctives appropriées.
- organiser une réunion de présentation des résultats de l’audit avec l’ADET.

Dans la réalisation des tâches susmentionnées, outre la revue documentaire, il sera effectué également une interview avec les différentes parties prenantes (PAP, communautés voisines, femmes, personnes vulnérables, autorités locales, apprenants et formés, etc.) quant à leur appropriation des prescriptions prévues en matière de sauvegarde environnementale et sociale. De même, au niveau de chacun de ces points d'audit, le Cabinet, en plus des vérifications ou constats de l’existence ou pas de problèmes, formulera des recommandations pour améliorer les procédures et garantir les performances des sous-projets.

4. Le délai de réalisation de la mission est de **quarante-cinq (45) jours ouvrables**.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d’expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d’expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis¹. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère ²	Sous-critères d'évaluation et note ³	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<p>Être un cabinet ou groupement de cabinets spécialisés dans les évaluations environnementales et ou sociales. En cas de groupement, au moins un cabinet membre de ce groupement devra répondre à ce critère qui est éliminatoire d'entrée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Inscription de l'un des domaines d'activités sur le RCCM ou les statuts (10 points) 	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts

		<ul style="list-style-type: none"> • Non inscription de l'un des domaines d'activités sur le RCCM ou les statuts (00 points) 	
<p>2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des études d'étude d'impacts environnemental et social (EIES) / instruments de sauvegardes et sociales etc..... au cours des dix (10) dernières années (de 2014 à 2024 y compris l'année en cours)</p>	[25]	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour les anciens cabinets/bureaux • Avoir réalisé au moins dix (10) missions d'études d'impact environnemental et social (EIES), détaillées ou approfondies, toutes typologies de projets confondues (20 points à raison de 2 points par missions). • Avoir réalisé des instruments environnementaux et sociaux (CGES, CPRP, EIES, PMPP, PGMO, etc.) pour au moins un (01) projet financé par des bailleurs de fonds internationaux (KfW, BM, AFD, BAD, BOAD, BEI, etc.) 5 points (1= 3 points ; supérieur ou égal à 2= 5 points). ✓ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence <p>Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5 en environnement, sociologie ou socio-économie ou ingénieur agronome ou équivalent ayant participé / réalisé au moins dix (10) missions d'études d'impacts environnemental et social (EIES) (25 points à raison de 2,5 points par expérience prouvée)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des missions d'audit</p>	[50]	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour les anciens cabinets/bureaux • Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'audit de 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées

<p>environnemental et socialau cours des cinq (05) dernières années (de 2020 à 2024 y compris l'année en cours)</p>		<p>performance environnemental et social d'un projet de développement au Bénin ou dans la sous-région ouest-africaine. (Moins de 2 missions : 0 point ; 2 missions : 8 points ; 3 missions ou plus : 15 points).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'EIES (détaillée ou approfondie) spécifiquement sur l'aménagement d'infrastructures socio-communautaires (écoles, centres de santé, collèges, lycées, etc.). (Moins de 2 missions : 0 point ; 2 à 4 missions : 10 points ; 5 à 6 missions : 15 points ; 7 missions ou plus : 20 points). • Avoir réalisé au moins cinq (05) missions de réalisation d'EIES suivies de Plans d'Action de Réinstallation (PAR) élaborés dans le cadre de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux (KfW, BM, AFD, BAD, BOAD, BEI, etc.). (Moins de 2 missions : 0 point ; 2 à 4 missions : 7 points ; 5 à 6 missions : 10 points ; 7 missions ou plus : 15 points). • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence <p>Disposer un personnel d'encadrement de niveau BAC + 5 ou équivalent ayant participé/réalisé au moins cinq (05) missions d'audit</p>	<p>des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</p>
---	--	--	--

BON A LANCER
CCMP/DF

		environnemental et social (50 points à raison de 10 points par expérience prouvée)	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	<ul style="list-style-type: none"> Note de présentation du cabinet/firme : 2,5 points Organigramme du cabinet/firme : 2,5 points 	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	<ul style="list-style-type: none"> Un (01) Chef de mission titulaire d'un BAC + 5 en Environnement ou Sociologie, ou Socio-Economie, Ingénierie agronome ou équivalent (4 points) ; Un (01) spécialiste en Genre, Santé et Sécurité, titulaire d'un diplôme d'au moins BAC+5 en Sciences environnementales ou Sociales, Genre ou équivalent (3 points) ; Un (01) Sociologue ou Socio-économiste, titulaire d'un diplôme d'au moins BAC+5 en Sociologie ou Socio-économie ou équivalent (3 points). 	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est de 70 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics, E-mail : secretariat_adet@adet.bj / ekpochan@adet.bj et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : *l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2^{ème} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou,* Tél (+229) 53 22 22 22 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes et/ou sur le site web : www.adet.bj.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

rw

BON A LANCER
CCMP/PR

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 01 JUIL 2025 Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2^{ème} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou, Tél (+229) 53 22 22 22, par courriel secretariat_adet@adet.bj / ekpochan@adet.bj. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.adet.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : *secrétariat permanent des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2^{ème} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou*, Tél (+229) 53 22 22 22, par courriel secretariat_adet@adet.bj / ekpochan@adet.bj au plus tard le 01 JUIL 2025 à 10 heures 00 minute. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : *la salle de réunion de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2^{ème} étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou*, le 01 JUIL 2025 à 10 heures 30 minutes.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

rwj

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le **30 JUIN 2025**

La Personne Responsable des Marchés Publics



Ernest Tamechi KPOCHAN

**BON A LANCER
CCMP/PR**

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]*¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

Veillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

RLW